

# DÉLIBÉRATIONS

N° 2020/110/3.2

Feuillet n° 118

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes  
du Terrassonnais en Périgord  
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics  
58 Ave Jean Jaurès  
24120 TERRASSON-  
LAVILLEDIEU**

**L'an deux mil vingt, le 25 septembre**, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

**Date de convocation : 18 septembre 2020**

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	44
Votants :	51
Pour :	51
Contre :	0
Abstention :	0

## PRÉSENTS :

**Titulaires** : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Louis PUJOLS donne pouvoir à Elodie REBEYROL, Elodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE donne pouvoir à Sylviane GRANDCHAMP, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire BOULINGUEZ, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND donne pouvoir à Dominique DURAND, Patrick DELAUGEAS, Laurent MONTEIL, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Coralie DAUBISSE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT donne pouvoir à Isabelle DUPUY, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

**Suppléant** : Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER.

**Excusés** : Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Daniel BOUTOT, Nadine PIERSON, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Roger LAROUQUIE.

**SECRÉTAIRE** : Mme Josiane LEVISKI

## **OBJET : Vente terrain ZAE Fauries à M. Rodrigo Nicolas**

VU la loi n°1015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République

VU l'Arrêté Préfectoral n°2016S0154 du 23 décembre 2016 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort ;

VU la délibération du conseil communautaire n°2017-055 du 23 juin 2017 favorable aux modalités de transfert des zones d'activités économiques,

VU les délibérations des communes membres de la Communauté de Communes, favorables aux modalités de transfert des zones d'activités économiques,

AR PREFECTURE

024-200041150-20200925-DE2020110-DE  
Regu le 01/10/2020

Considérant que les conditions de majorité qualifiée sont acquises.

VU la délibération n°2017-081 du 28 septembre 2017 portant sur l'achat des terrains situés sur la ZAE Les Fauries à Terrasson.

La parcelle AK 684 est située aux Fauries basses derrière l'entreprise Fenwick.

Monsieur RODRIGO souhaite construire un bâtiment atelier pour son activité de charpente. Il est preneur d'un lot de 1419 m<sup>2</sup> créé par division de la parcelle 684. Le prix de vente est de 21€/ m<sup>2</sup>.

Considérant les échanges de M. le Président avec M. Nicolas RODRIGO ;

Monsieur le Président propose de céder la parcelle au prix indiqué à M. RODRIGO Nicolas.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :**

- **DÉCIDE** de vendre la parcelle n°AK684A situées ZAE Les Fauries à Terrasson-Lavilledieu d'une surface de 1 419m<sup>2</sup> pour un montant de 29 799€ HT soit 35 758,80€ TTC à Monsieur Nicolas RODRIGO résidant Le Bourg 24120 Ladornac ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette transaction et notamment les compromis de vente et acte de vente.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,  
le 28/09/2020

Le Président,  
Dominique BOUSQUET



AR PREFECTURE

024-200041150-20200925-DE2020110-DE  
Regu le 01/10/2020